

passant par Saint-Didier. Le beurre vaut, dans ce carême, 17 à 18 sols la livre. Les vins seuls sont à bas prix, à 20 livres l'année. On pense que cet hiver est plus rude que celui de 1709 ; toutes les denrées sont hors de prix, presque tous les habitants font gras en carême. La viande vaut à Lion 8 sols et à S^t Cire 6 sols. Il n'est point de malades dans la paroisse depuis plusieurs mois. Dieu veuille que les temps qui continuent pluvieux n'occasionnent pas des maladies qui réduiront à la dernière misère les habitants. Il n'est point d'ouvrage aux carrières ; les ouvriers sont renvoyés.

Congrégations. — En 1782, Mgr l'archevêque de Lion, Mgr de Montazet, a continué d'envoyer aux curés et vicaires de son diocèse son ordonnance au sujet des congrégations ; elle est toujours la même, et dans la suite on pourrait croire que les congrégations ont lieu et que les curés s'assemblent et traitent les matières y énoncées ; cependant il est certain qu'on ne s'assemble pas et que ces congrégations n'ont point lieu (1). Le sieur annotateur observe qu'il n'est point allé ainsi que les voisins auxdites assemblées pendant trente ans ; les curés s'assemblèrent lors de l'arrivée dudit archevêque au séminaire Saint-Irénée, le saluèrent et se retirèrent chez leurs amis dans la ville. A la mort de Louis XV les curés s'assemblèrent au séminaire pour chanter une messe pour le repos de l'âme dudit roi et le curé soussigné de S^t Cire fut chargé de chanter la grand-messe : depuis, il n'y a point eu d'assemblée en règle.

M^{rs} les bourgeois forcés de payer les tailles se décou-

(1) On voit que ce mot désigne les réunions ecclésiastiques connues aujourd'hui sous le nom de conférences.